

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES.

Guide de cours. Dossier n°6.

THEME 3:

Marchés et prix.

CHAPITRE 6:

La pollution : comment remédier aux limites du marché ?

Notions du programme à découvrir : Effet externe, incitation

Objectif du programme : « En prenant appui sur l'exemple de la pollution, on montrera que le fonctionnement du marché ne conduit pas nécessairement les producteurs à prendre en compte les coûts sociaux. On présentera les politiques incitatives (taxes, subventions) ou contraignantes (normes) que la puissance publique est conduite à mettre en place pour pallier cette défaillance du marché»

1. Les effets externes du marché : l'exemple des pollutions liées à l'élevage industriel

- 1.1. Les effets de l'élevage industriel
- 1.2. Marché, effet externe et bien collectif

2. Les moyens de lutter contre les effets externes

2.1. Taxes, subventions, réglementations des moyens pour lutter contre les effets externes

- 2.1.1 Taxes et effets externes
- 2.1.2 Subventions, crédit d'impôt et effets externes
- 2.1.3 Réglementations et effets externes

2.2 Un marché des effets externes

2.3 De nouveaux comportements face à ce marché

Jeu sur les effets externes

Fiche de Révision du Chapitre 6

1. Les effets externes du marché : l'exemple des pollutions liées à l'élevage industriel

1.1 Les effets de l'élevage industriel

q Document 1. L'élevage accentue l'effet de serre et la déforestation

En 2006, un rapport de la FAO indiquait que l'élevage était responsable de 18% des émissions annuelles des gaz à effet de serre (GES) dans le monde. S'il existe des divergences sur les chiffres, le rôle de l'élevage dans les émissions des GES est incontestable. L'élevage génère 9% du CO₂ (déforestation pour l'extension des pâturages et des terres arables pour la culture fourragère, carburant, chauffage des bâtiments d'élevage...), 37% du méthane (fermentation entérique *ie* digestion des ruminants et fermentation des déjections animales) et 65% de l'oxyde d'azote (épandage d'engrais azotés). L'émission d'une tonne de méthane a un effet équivalent à 25 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) à 100 ans et un effet équivalent à 49 tonnes de CO₂ à l'horizon 2050. Une tonne d'oxyde d'azote a un effet équivalent à 275 tonnes de CO₂ à 20 ans et à 296 tonnes à 100 ans. En avril 2010, la FAO a publié un rapport sur la contribution spécifique du secteur laitier à l'émission de GES, qu'elle a évalué à 4% des émissions d'origine anthropique. En France, 9,2% du total des émissions de GES sont attribuées à l'élevage selon l'évaluation du CITEPA. Il serait erroné d'en conclure que la contribution de l'élevage français à l'effet de serre est inférieure à la moyenne mondiale (18% selon la FAO) : en effet les deux organismes utilisent une méthodologie différente, de sorte que leurs chiffres ne sont pas comparables.

L'élevage extensif et le soja exporté comme aliment du bétail sont la première cause de la déforestation selon Alain Karsenty, économiste au Centre de coopération internationale pour le développement et expert auprès de la Banque mondiale. Après une enquête de 3 ans publiée en juin 2009, Greenpeace affirme que l'élevage bovin est responsable à 80% de la destruction de la forêt amazonienne. Avec une superficie de six millions de kilomètres carrés, la forêt amazonienne est la plus grande zone de forêt primaire tropicale de la planète. Durant les quarante dernières années, 800 000 km² de forêt amazonienne ont été détruits. Actuellement, ce chiffre est de 14 000 km² par an et s'accélère à cause de l'augmentation de la production de viande qui oblige à gagner du terrain sur la forêt pour faire plus d'élevage. L'Union européenne, dont la superficie des forêts augmente, est le 4e importateur de bovins derrière les USA, la Russie, et le Japon. En outre, 80% des importations de bovins de l'UE viennent d'Amérique du Sud. La France est le premier consommateur européen de viande bovine[8]. Ainsi la consommation de viande en Europe et en France est une cause de la déforestation en Amérique du Sud.

Cette déforestation, en pleine accélération, cause 20% des émissions mondiales de GES (combustion massive de matière organique), perturbe le cycle de l'eau (la végétation et l'humus stockent et diffusent l'humidité) et réduit la biodiversité par la destruction de l'habitat de millions d'espèces végétales et animales. En outre, le compactage des sols, piétinés par le bétail, empêche les infiltrations d'eau et provoque des ruissellements qui érodent les sols et privent d'eau les derniers végétaux, rendant les terres inutilisables. Si les zones de pâturage constituent des puits de carbone, la reforestation également, et de manière plus efficace. Le bilan de gaz à effet de serre des prairies correspond à un puits modéré d'environ 1 tonne de carbone par hectare et par an ; par ailleurs, les prairies les plus exploitées par la fauche et le pâturage présentent la plus faible activité de puits de gaz à effet de serre. D'un autre côté, une jeune forêt tempérée (hêtraie) se comporte globalement comme un puits de carbone d'environ 4 tonnes par hectare et par an.

<http://www.viande.info/elevage-viande-gaz-effet-serre>

q Document 2. Algues vertes, les effets de l'agriculture intensive

La Bretagne concentre sur 4 départements la moitié des porcs et de la volaille française. La Bretagne est également la première région française en élevage bovin laitier. Au total, la quantité d'effluents produite chaque année (lisier, fientes et fumier), dans ces 4 départements est équivalente à la pollution émise par 50 millions d'habitants. Cette concentration des élevages et des effluents se traduit par des infiltrations très importantes de nitrates sous les sols saturés par la masse de ces effluents. Les nuisances s'accumulent alors en cascades : pollution de l'air par les émissions volatiles des lisiers, pollution de la ressource en eau qui dépasse la norme de potabilité légale en de nombreux captage (et condamnation de la France pour non-conformité), et enfin prolifération des algues en bout de chaîne quand ces fertilisants arrivent à la mer.

Pour la seule Baie de St Brieuc, le bassin versant draine les effluents de 1,2 millions de porcs chaque année et les flux d'azote qui parviennent sur la côte sont estimés à 9548 tonnes. A titre de comparaison, les effluents urbains résultant de l'assainissement collectif sont de l'ordre de 150 tonnes par an et ceux de l'industrie à 8 tonnes/an seulement (Comité régional algues vertes). La responsabilité de l'élevage porcin est considérable puisqu'un porc produit 5,5 kg d'azote par jour sous forme de lisier (1 m³/animal) et que 1,2 millions de porcs en émettent ainsi entre 6 et 7000 tonnes chaque année. Dans ce département vallonné et fortement urbanisé, les surfaces d'épandage sont limitées ce qui induit des " excédents structurels " de lisier inévitables et malgré les nombreux plans de résorption mis en place depuis 20 ans, une pollution chronique des eaux est constatée sur chaque captage et sur la côte en bout de chaîne.





www.fne_asso.fr

q Document 3.

Sans réduction du cheptel et remise en cause du modèle de l'élevage intensif, il n'y a aucune chance de voir la source d'azote et de phosphore issus des élevages industriels se tarir. En conséquence, les collectivités locales sont condamnées à ramasser tous les ans les milliers de tonnes d'algues qui s'échouent et s'échoueront sur la côte. Le plan "algues vertes" annoncé à grand renfort de communication, se contente en effet pour l'essentiel de cofinancer le ramassage pour 850 000 euros/an, en espérant trouver une solution viable pour le traitement des algues (compostage, méthanisation, incinération... ?). Or sans volet préventif, c'est-à-dire sans remise en cause de l'élevage industriel, à commencer par l'élevage porcin, ce plan revient à épouser un fleuve intarissable de lisier et d'algues vertes en décomposition sur les plages.

www.fne_asso.fr

Questions :

1. Quels sont les effets de l'élevage industriel ?
2. En quoi le marché engendre t'il ces effets ?
3. Analysez les deux publicités de la FNE (voir Chapitre 4)
4. Les agriculteurs payent ils le ramassage de ces algues ? Qui paye le ramassage de ces algues ?
5. Cherchez dans un dictionnaire ce qu'est un coût social

5.2 Marché, effet externe et bien collectif

q Document 4.

Texte 1 p 90 (Manuel)

q Document 5.

4 Chapitre 6. _____ La pollution : comment remédier aux limites du marché ?
L.M.A.

C. Di Méo

Texte 4 p 91 (Manuel)

Questions :

6. Qu'est ce qu'un effet externe ?
7. Dites pour chacun de ces cas si les effets sont négatifs ou positifs : Edification d'une salle de concert dans un quartier défavorisé ? Création d'un nouvel arrêt de bus devant une boulangerie, installation d'un site de production industrielle au bord d'une rivière, ouverture d'un cinéma près d'un snack, Bars ouverts la nuit donnant sur des fenêtres de riverains, animation (type carnaval) organisée par une ville dans une rue commerçante.
8. Les pollutions de l'élevage industriel sont elles des effets externes ? Expliquez.
9. Quel type d'effet externe est la pollution ?
10. Qu'est ce qu'un bien collectif ? (document 5)
11. Cherchez dans un dictionnaire quels sont les différents types de bien collectifs ?
12. Quel type de bien collectif est l'environnement
13. Quel est l'effet des effets externes sur les bien collectifs purs ?

2. Les moyens de lutter contre les effets externes

2.1. Taxes, subventions, réglementations des moyens pour lutter contre les effets externes

2.1.1 Taxes et effets externes

q Document 6.

Il n'y aura pas de nouvelle taxe sur l'azote, ni pour les agriculteurs ni pour les industriels, dans le cadre de la future loi sur l'eau préparée par Serge Lepeltier, ministre de l'écologie. La taxation des nitrates (NO₃-) de l'agriculture intensive, des excédents d'azote polluant sols et rivières, a été définitivement enterrée par le gouvernement. Monsieur Gaymard, le ministre de l'Agriculture, a en effet confié au journal Ouest-France, ce vendredi qu'il n'y aurait *pas de nouvelle taxe prélevée sur les agriculteurs*. Il avait par ailleurs prononcé devant le congrès des jeunes agriculteurs que l'agriculture n'était *pas en mesure de supporter un prélèvement supplémentaire à un niveau qui la fragiliserait*. Pourtant M. Lepeltier en avait défendu l'idée lors de la Présentation de l'avant-projet de loi sur l'eau le 22 juin dernier. Le ministre de l'Ecologie proposait en effet *une redevance sur les pollutions diffuses composée de deux volets, l'actuelle taxe sur les produits phytosanitaires dont l'enveloppe serait maintenue à 40 millions d'euros par an et une redevance "azote" spécifique, qui ne serait plus payée seulement par les gros élevages mais aussi par les cultures intensives*. La redevance "pollutions diffuses" serait allée en totalité aux Agences de l'eau alors qu'aujourd'hui la taxe prélevée sur l'usage des phytosanitaires est affectée au budget de l'Etat. Les nitrates proviennent de l'usage à haute dose des engrains chimiques et de pesticides ainsi que des lisiers. En France, la présence de nitrates dans les eaux continentales provient à 66 % de l'agriculture, suite à l'épandage de doses massives d'engrais azotés et de lisier, les zones les plus atteintes étant les plaines alluviales qui récoltent les eaux des grands bassins versants et sont des lieux privilégiés d'agriculture intensive. Le reste est issu des rejets des collectivités locales (22 %) et de l'industrie (12 %).

Très solubles dans l'eau, les nitrates constituent aujourd'hui la cause majeure de pollution des grands réservoirs d'eau souterraine du globe qui par ailleurs présentent en général une qualité chimique et bactériologique satisfaisante pour l'alimentation. Cette pollution a débuté à la fin des années 1950 et n'a fait qu'augmenter depuis lors. Alors qu'en l'absence de contamination, la teneur en nitrates des eaux souterraines varie de 0,1 à 1 milligramme par litre d'eau, elle dépasse souvent aujourd'hui 50 milligrammes par litre (ex : eaux bretonnes), norme retenue pour les eaux potables par l'Organisation Mondiale de la

Santé (OMS). Désormais, de telles eaux nécessitent donc un traitement spécifique pour pouvoir être consommées. La pollution des eaux par les nitrates présente un double risque. Ingérés en trop grande quantité, les nitrates ont des effets toxiques sur la santé humaine. Par ailleurs, ils contribuent avec les phosphates à modifier l'équilibre biologique des milieux aquatiques en provoquant des phénomènes d'eutrophisation, voire de dystrophisation. Débattue depuis 1998, la "redevance azote" avait fait échouer le projet de loi sur l'eau des ministres de l'Environnement de Lionel Jospin, Dominique Voynet et Yves Cochet. Elle avait été relancé et refondue par Roselyne Bachelot et Serge Lepeltier.

Actu-Environnement, 09 Juillet 2004

Questions :

14. Qu'est ce qu'une taxe ?
15. En quoi pourrait consister une taxe sur la pollution engendrée par l'élevage industriel ?
16. Qui pourrait payer cette taxe ?
17. Quelles pourraient être les conséquences pour les producteurs et les consommateurs de cette taxe ?
18. Quelles pourraient être les effets écologiques de cette taxe ?
19. Expliquez l'expression « internaliser les effets externes »
20. Qui pourrait mettre en place un tel moyen d'action contre la pollution ?

2.1.2 Subventions, crédits d'impôts et effets externes

q Document 7.

Nicolas Sarkozy se rend ce jour dans l'Allier pour présider une table ronde sur la situation des éleveurs. FNE interpelle le Président de la République sur la nécessité de promouvoir des élevages plus autonomes et plus durables. Des élevages coupés de leur terroir Pour FNE, la crise que traverse l'élevage français est essentiellement due à son inadaptation au terroir. Les élevages sont surdimensionnés et concentrés sur des surfaces agricoles insuffisantes pour nourrir les animaux et pour absorber leurs effluents (lisiers, etc.). FNE rappelle par ailleurs que l'Europe importe 80% des protéines nécessaires à son élevage, notamment sous forme de soja OGM. Quant aux problèmes de pollution liés à ces élevages intensifs, on ne les compte plus. La prolifération des algues vertes en Bretagne en est l'exemple le plus criant. Cette situation devient intenable. Pour Jean-Claude Bévillard, responsable des questions agricoles à FNE : « *Fragiles sur les plans économique, social et environnemental, ces élevages sont de toute manière condamnés à moyen terme. Les subventions publiques ne peuvent plus continuer dans cette impasse.* » Pour FNE, les subventions publiques, de la PAC notamment, doivent encourager la reconversion des élevages vers une meilleure valorisation des ressources locales. Il s'agit donc de distribuer les aides aux élevages les plus autonomes en intrants (aliments, énergie, engrains, pesticides...) et les plus respectueux du bien-être animal. Marie-Catherine Schulz, chargée de mission agriculture, précise : « *Ces élevages plus autonomes ne sont pas seulement moins polluants. Ils sont les mieux à même de résister aux aléas économiques et sont plus durables d'un point de vue social.* » Jean-Claude Bévillard conclut : « *Ces élevages doivent être encouragés par les politiques publiques. Chacun est conscient que dans le Massif Central où se rend le Président de la République aujourd'hui, une logique ultra-libérale conduirait inévitablement à l'abandon des terres.* »

www.fne.fr, 25 novembre 2010

q Document 8.

Texte 3 p 93 (Manuel)

Questions :

21. Qu'est ce qu'une subvention ?
22. Que pourraient faire les pouvoirs publics avec des subventions en matière d'élevage ?
23. Quels effets pourraient avoir des subventions bien orientées ?
24. Qu'est ce qu'un crédit d'impôt ? (doc 8)
25. Qui finance ce crédit d'impôt ?
26. Quel est l'effet escompté du crédit d'impôt ?

2.1.3 Réglementations et effets externes

q Document 9.

Il est très difficile de sortir du modèle industriel breton parce qu'il implique de nombreux emplois par l'amont (importation de soja, de céréales et autres composants par les formulateurs d'aliments du bétail, équipement des infrastructures d'élevage, encadrement technique et vétérinaire....), et par l'aval (abattoirs, salaisons, distribution...). Il permet également l'emploi de nombreux actifs agricoles (salariés et agriculteurs), de sorte qu'en dépit d'un diagnostic largement partagé (le sureffectif du cheptel porcin), aucune mesure n'a cherché à limiter son accroissement permanent. Il faudra pourtant choisir entre la qualité de l'eau, de l'air, des plages et le tourisme associé, et la production industrielle de cochons. A court terme il faudrait miser sur une augmentation de la valeur ajoutée : 1) ne plus autoriser la moindre extension du cheptel 2) favoriser la reconversion vers l'élevage sur paille ou en plein air 3) favoriser les alternatives de qualité (élevages biologiques, élevages fermiers, label rouge) et les circuits courts. 4) appliquer la loi (installations classées...), et vérifier sur le terrain la réalité des plans d'épandage.

www.fne.fr, 25 novembre 2010

Questions :

27. Quelles sont les préconisations de la FNE en matière d'élevage porcin ?
28. Quels peuvent être les effets de ces réglementations ?
29. Qui pourrait mettre en place un tel moyen d'action contre la pollution ?

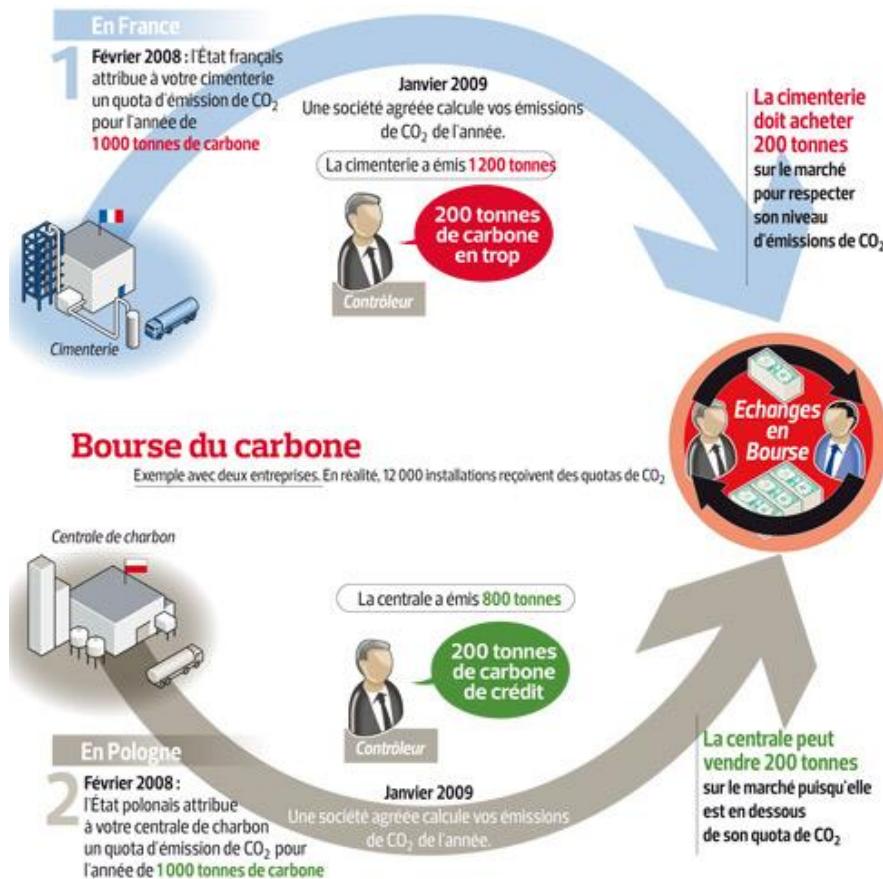
2.2 Un marché des effets externes

q Document 10.

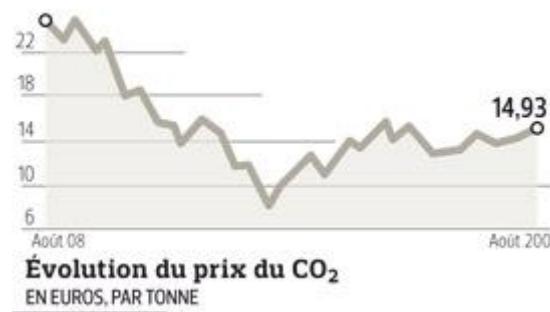
Texte 2 p 92 (Manuel)

q Document 11.

Depuis 2005, la tonne de carbone se vend et s'achète dans l'Union européenne, comme l'on négocie de l'or, du pétrole ou des actions. Le prix moyen du marché du carbone depuis deux ans est de 17 €, a-t-il poursuivi. Le prix du marché ? Depuis 2005, la tonne de carbone se vend et s'achète en effet dans l'Union européenne (UE), comme l'on négocie de l'or, du pétrole ou des actions. L'UE a mis en place un marché du CO2 afin de respecter son engagement de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pris à Kyoto en 1997, pour l'échéance 2012. Bruxelles s'est inspiré du marché du dioxyde de soufre (SO2) aux États-Unis qui s'est révélé efficace dans les années 1990 pour réduire ce polluant responsable des pluies acides.



Le principe de fonctionnement du marché est simple. Première étape : les gouvernements accordent aux industriels les plus pollueurs un plafond d'émission pour chaque année. En France, c'est la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui tient ce « registre ». Au terme de la première année, si un industriel a émis moins de CO₂ que le volume permis, il devient créateur de carbone. Qu'il peut vendre sur le marché ad hoc. Inversement, un industriel qui a outrepassé son permis devient débiteur. Il doit acheter des « quotas » ou les tonnes de carbone qui lui manquent pour rester en règle et éviter une amende - très théorique - de 100 € la tonne. Sur ce marché, le prix de la tonne de CO₂ est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande.



Environ 12 000 installations dans l'UE - centrales électriques, raffineries, aciéries, cimenteries, papeteries, grosses chaufferies urbaines, certaines usines agroalimentaires ou chimiques ont reçu des permis d'émettre et participent à la bourse du CO₂. En France, 1 004 installations sont inscrites sur le registre national. S'y côtoient la chaufferie de Bagnolet et son modeste permis de 8 tonnes de CO₂ par an et la centrale EDF de Porcheville dotée de 908 832 tonnes. Le transport aérien européen, très gourmand en pétrole, échappe à ces contraintes mais rejoindra le système à partir de 2012.

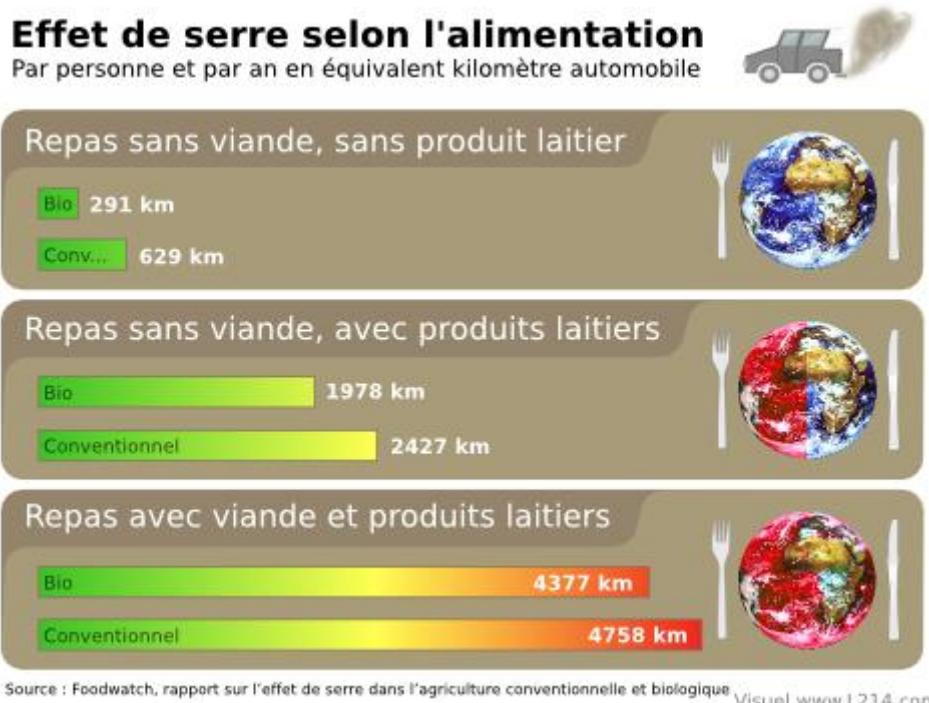
Fabrice Nodé-Langlois, « Né en 2005, le marché du CO2 attire déjà les spéculateurs, » le Figaro 13/10/2009

Questions :

30. Qu'est ce qu'un permis d'émission de Co2 ?
31. Comment fonctionne ce marché des permis d'émission ?
32. Que se passe si un agent vend des tonnes de Co2 ?
33. Quel est donc l'intérêt d'un agent quant à ses émissions de Co2 ?
34. Qu'arrive t'il à un agent qui émet plus de Co2 que ce qu'il en a le droit ?
35. Quel pourrait être l'effet sur la pollution (émission de Co2) de ce marché des droits à polluer ?
36. Dans quelles conditions ce marché pourrait ne pas être efficace et ne pas amener les pollueurs à réduire leurs émissions ?

2.3 De nouveaux comportements face à ce marché

q Document 12. Lutter contre le réchauffement par son alimentation



En octobre 2009, l'ancien vice-président de la banque mondiale, Lord Stern, auteur du rapport Stern sur l'économie du changement climatique publié en octobre 2006, déclarait au Times que « La viande crée beaucoup de GES. Le régime végétarien est meilleur [pour la planète] ». Le président du GIEC, Rajendra Pachauri, recommandait déjà en 2007 de réduire sa consommation de viande pour faire diminuer les émissions de GES. Manger plus de végétaux et moins de viande est aussi un des conseils délivrés par La Commission Européenne pour lutter contre le réchauffement climatique. Le rapport de Foodwatch propose une illustration de l'effet sur le climat de 3 types de régimes alimentaires. Une alimentation sans produits animaux émet de 7 à 15 fois moins de GES qu'une alimentation qui contient de la viande et des produits laitiers.

<http://www.viande.info/elevage-viande-gaz-effet-serre>

q Document 13.

Après de longs mois d'enquête pour écrire son essai choc "Faut-il manger les animaux ?", l'écrivain américain Jonathan Safran Foer est devenu végétarien. Interview.

Il arrive que les animaux qu'on nous vend soient malades... J.S.F : Ils le sont tous ! La chose la plus bizarre au sujet de cette industrie n'est pas qu'il puisse arriver des choses exceptionnelles, c'est que

l'exception soit la règle. Et c'est délibéré, ce n'est pas accidentel. Il existe une compagnie aux Etats-Unis qui concentre à elle seule 7000 accusations de violations de la propriété de l'eau. Si vous avez dix violations, c'est mal, mais 7000 c'est un plan. Deux poulets élevés sur trois ne peuvent pas marcher. Ce n'est pas un accident, c'est délibéré. Ces animaux sont élevés pour devenir tellement gros qu'ils finissent par ne plus pouvoir marcher. Les fermiers ne sont ni méchants ni sadiques - je les ai rencontrés -, mais la règle de ce business est le profit. Et les animaux malades génèrent plus de profits que les animaux en bonne santé. Les fermes qui détruisent l'environnement gagnent plus d'argent que les fermes qui y font attention. [...] Quand on voit une étiquette sur les paquets de viande qui dit "*happy cow*" (vache heureuse), c'est un mensonge. Le marché de la viande est un commerce basé sur le mensonge.

Vous démontrez que même les termes "bio" ou "élevées en plein air" sur les boîtes d'oeufs sont faux... " J.S.F : Elevées en plein air", ça ne veut rien dire. C'est juste une étiquette qui donne aux gens l'envie d'acheter. Pas parce que ces œufs sont meilleurs (ils ne le sont pas) ou parce que c'est meilleur pour leur santé (ça ne l'est pas). Ils achètent parce qu'instinctivement ils pensent que c'est la bonne chose à faire. Parce qu'ils savent que ce n'est pas bien de garder un animal dans une cage de la taille d'un ballon de foot.

Vous montrez que même manger du poisson participe d'une destruction de l'environnement. Il n'y a pas d'issue aujourd'hui sinon d'être végétalien ? J.S.F : Je ne dis pas exactement cela. Moi-même, je ne suis pas parfaitement cohérent. Je ne mange ni viande ni poisson mais il m'arrive de manger des œufs et de boire du lait. On peut toujours dire aux autres que c'est terrible et qu'il faut devenir végétarien, sauf que le monde ne va pas devenir végétarien du jour au lendemain. Mieux vaut essayer d'être le moins dupe possible du système. Au lieu de déclarer qu'on va devenir végétarien, ce qui est peu vraisemblable, commençons déjà par réduire notre consommation de viande. Si les Américains mangeaient un plat de viande en moins par semaine, en termes de pollution cela reviendrait à supprimer six millions de voitures sur la route. Ça, c'est possible. Ce qui est formidable avec ce problème, c'est qu'il est très facile à résoudre : on n'a pas besoin d'aller mettre le feu aux fermes industrielles, ni d'élire un nouveau gouvernement, ni de dépenser des millions. Tout ce qu'on a à faire, c'est manger moins de viande.

Ne pensez-vous pas que les gens sont de plus en plus indifférents ? J.S.F : Au contraire, ils n'ont jamais été autant intéressés par l'éthique. Le problème, c'est l'accès aux informations, très difficile. Pour en obtenir, il a fallu que je me rende dans ces fermes par effraction, au milieu de la nuit, entièrement habillé en noir pour ne pas me faire repérer. Comment blâmer quelqu'un de ne pas savoir ? Dans les collèges américains aujourd'hui, il y a plus de végétariens que de catholiques, c'est devenu un vrai phénomène politique. Quand ces 18% de végétariens vont devenir actifs, vont devenir les journalistes ou les politiciens de demain, le point de vue sur la question de la viande va complètement changer. Il y a dix ans, quand vous disiez à des amis que vous étiez végétarien, ils vous en demandaient la raison. Aujourd'hui, plus de problème. Dans dix ans, la question sera : "Pourquoi mangez-vous de la viande tout le temps ?". La consommation de la viande va évoluer comme celle du tabac aujourd'hui : légale mais régulée.

Comment en arriver à cette régulation ? J.S.F : Il faut avoir un accès total à l'information. Sur un paquet de cigarettes, on a la composition de la clope et une étiquette prévenant des dangers que fumer représente. Sur un paquet de viande, on trouve l'image d'une ferme heureuse. C'est fou ! Il faudrait une étiquette disant que manger de la viande issue d'animaux élevés en ferme industrielle est la première cause de pollution de l'eau et de l'air, du réchauffement climatique, que cela rend nos antibiotiques moins efficaces (car les animaux en sont bourrés) et que manger de la viande provoque les causes de mort les plus courantes (cancer, crise cardiaque...). Pourquoi ces informations seraient moins importantes que la composition des cigarettes ?

Pourquoi écrire cet essai à travers votre rapport personnel à la nourriture ? J.S.F : Parce que je ne suis pas plus parfait qu'un autre. J'aime la viande, je ne suis pas contre le fait de tuer des animaux mais je me soucie de leur bien-être et je suis conscient de la signification culturelle des aliments. Si vous dites non à un plat, vous faites plus que refuser des calories : vous changez une histoire, celle d'un pays ou celle de

vos familles. Mais si le goût et les codes culturels ont de la valeur, il me semble que certaines choses en ont plus aujourd'hui, comme essayer de changer nos idéaux, être éthiques. Je n'aime pas particulièrement les animaux à part mon chien, je n'ai pas de passion particulière pour les poulets ou les vaches mais il y a certaines choses qu'on ne doit pas leur faire. Si vous prenez une centaine de personnes en France, tous horizons confondus, et que vous leur demandez si ça leur paraît bien de manger de la viande, 98% vont répondre oui. Maintenant, demandez à ces mêmes personnes si c'est bien de garder une truie enceinte dans une cage si petite qu'elle ne peut même pas se retourner pour accoucher : 98% vous répondront non. Ce qu'il faut, c'est poser les bonnes questions.

<http://www.lesinrocks.com> 18/01/2011

q Document 14.



q Document 15. Synthèse

Les activités marchandes et industrielles, par exemple l'élevage intensif entraîne des Ainsi ces activités marchandes ont des conséquences non prises en charge par le Par exemple l'élevage industriel de porcs entraîne la production de lisiers et d'azote qui engendre des algues vertes. La est un de ces exemples d'effet externe.....L'environnement qui est un bien est touché par ces effets externes. Il existe aussi des....., par exemple lorsque l'on vaccine une partie de la population on diminue le rythme de contagion d'une maladie même pour les personnes non vaccinées.

En ce qui concerne l'environnement il y a plusieurs façons de le protéger. Il faut économiquement créer des pour modifier ce type de production. On peut d'abord demander à l'Etat de mettre en place des..... Il peut ainsi interdire certaines pratiques. Pour l'élevage industriel par exemple fixer la taille des exploitations, les contraindre à faire des stations d'épuration, etc. Il est aussi possible que l'Etat oriente le type d'agriculture qu'il souhaite. Ainsi avec la Politique Agricole Commune l'Union européenne attribue des aux agriculteurs pour soutenir certaines méthodes de production ou type d'activités plus ou moins polluantes et au contraire ne pas en financer d'autres. Ces aides sont financées par les impôts payés par la collectivité. Une forme indirecte d'aide est aussi les L'Etat se prive de recette fiscale en limitant les prélèvements sur certains ménages ou entreprises ayant des activités jugées vertueuses en matière d'environnement. C'est que l'on peut voir en France avec les travaux d'isolation dont le coût peut être déduit en partie du montant des impôts.

Un autre type de solution est la mise en place de L'Etat impose un principe de pollueur payeur. Le pollueur se voit imposer la prise en charge d'une partie du de son activité. Ainsi pour les algues vertes au lieu que ce soit le gouvernement qui paye leur ramassage ce sera le producteur. C'était le principe de la redevance azote. Si cette mesure avait été mise en place elle aurait permis une d'un effet externe. Cela aurait poussé les entreprises à limiter leur activité, à chercher des solutions de production alternatives ou à augmenter leurs pour faire payer aux consommateurs ce surcoût. Une autre solution pourrait être celle de la mise en place d'un marché de Par cette technique l'Etat peut marchandiser l'effet externe et ensuite faire une bourse d'échange de ces effets externes. L'avantage de ce système est que par recherche de leurs les entreprises pour lesquelles une moindre pollution est possible, vont changer de technologie et essayer de à d'autres leur permis d'émission de pollution. Ce mécanisme permet de répartir la contrainte de la dépollution au mieux entre les entreprises. Ce type de procédé peut aussi dysfonctionner comme c'est aujourd'hui le cas pour le marché du Co2 si il n'y a pas assez de des émissions des entreprises, si le volume des droits à polluer mis sur le marché est cela entraîne un prix bas de ces droits d'émissions. Alors ce prix qui ne dissuade en rien les pollueurs. Le n'a alors quasiment aucune chance de lutter contre la pollution qu'il entendait traiter.

Certains peuvent aussi lutter de manière personnelle contre la pollution. Constatant les effets néfastes pour l'environnement de l'élevage industriel, il est possible de choisir de baisser sa consommation de viande et de lui substituer d'autres aliments. Certains peuvent même avoir des positions qui les poussent à refuser toute consommation d'un produit. C'est par exemple le cas des végétariens qui refusent la pollution et la souffrance animale engendrée par l'élevage industriel.

Questions :

37. Quel type d'alimentation préconise le président du Giec ? Et pour quelles raisons ?
38. A quel type de moyen pour lutter contre la pollution renvoient ces préconisations ? Qui sont les agents de cette lutte contre la pollution ?
39. Comment Jonathan Safran Foer justifie t'il son comportement végétarien ?
40. Quel est l'argument de la campagne d'affichage de PETA ? Est-ce le même que celui de J.S Foer ?
41. Quel pourrait être l'effet de cette campagne sur le marché de la viande ?
42. Expliquez comment certaines règles éthiques ou normes peuvent menacer certains marchés ?
43. Complétez le texte à trou de synthèse avec les mots suivants. Internalisation, profits, Crédits d'impôt, taxes, Collectif pur, trop élevé, réglementations, contrôle, individus, marché des effets externes pollution, effets externes, vendre, négatif, marché, coût social, éthiques, effets externes positifs, subventions, prix, permis de polluer, incitations.

FICHE D'AIDE A LA REVISION DU CHAPITRE 6

La maîtrise des mécanismes du marché décrits dans le chapitre 5 est nécessaire pour comprendre ce chapitre.

Concepts principaux à savoir définir et utiliser	Problématiques et débats	Outils statistiques Fiches méthodes
Pollution Effet externe Effet externe négatif Effet externe positif Coût privé Coût social	Savoir expliquer en quoi un marché peut entraîner des effets externes Savoir différencier les types d'effets externes Comprendre le problème de la prise en charge du coût de ces effets externes. Coût privé assuré par le producteur ou coût social supporté par la collectivité ?	
Bien collectif Bien collectif pur Bien collectif impur	Savoir expliquer ce qu'est un bien collectif Savoir différencier les types de bien collectif Connaître les mécanismes reliant certaines activités marchandes et l'état de certains biens collectifs purs	
Incitation Taxe	Connaître les mécanismes qui permettent de lutter contre les effets externes. En connaître les avantages et les limites Savoir comment agit une taxe et ses effets possibles sur un marché	
Subvention Crédit d'impôt Réglementation	Savoir comment agit une réglementation et ses effets possibles sur un marché Connaître le fonctionnement du marché à polluer. Ses avantages et inconvénients	
Marché des externalités Ethique	Savoir en quoi certains choix éthiques peuvent amener à refuser certains marchés et certaines marchandises	